



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BASCULE AU RIFSEEP DES CORPS TECHNIQUES

MODALITÉS DE LA BASCULE TECHNIQUE 2021



MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1- Le calendrier et le périmètre de de bascule technique au RIFSEEP

Pour mémoire :

- Bascule technique dans le dispositif RIFSEEP en **décembre 2021** avec un effet **rétroactif** au **01 janvier 2021**
- Périmètre :

Bascule en 2021

- Agents présents toute l'année 2021
- Nouveaux agents arrivés en 2021



Bascule en 2022

- Agents partis en 2021
- 60 Agents IGN en PNA au ministère
- Certains agents en CLM/CLD/Mi-temps thérapeutique

En fonction des situations :

- Agents des EP qui auront fait ce choix
- Agent en PNA dans d'autres ministères



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2- Principes généraux de la bascule technique de 2021

1. Définir une base de référence des droits (ISS, PSR et autres primes)

Actions conduites : calculer des droits qui devraient être versés en 2021 + anticiper tout évènement de carrière qui aurait eu un impact financier en 2022

2. Utiliser une base de référence pour définir l'IFSE et le CIA

Actions conduites : définition de l'IFSE et d'un montant CIA

3. Intégrer les mesures catégorielles 2021

Actions conduites : assurer un gain minimum à chaque agent

4. Traiter spécifiquement les situations particulières (agents entrants, stagiaires, ...)



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3- Calcul d'une base de référence indemnitaire versée en 2021

AGENTS PRÉSENTS SANS ÉVÈNEMENT DE CARRIÈRE AU COURS DE L'ANNÉE 2021

Base de référence :

- Droits PSR 2021
- +
- ISS 2020 (intégrant l'harmonisation du CMI 2020)
- +
- Primes spécifiques (informatique, régisseur...)



AGENTS AVEC ÉVÈNEMENT DE CARRIÈRE AU COURS DE L'ANNÉE 2021

Principe : Droits PSR 2021 + **ISS 2020 corrigés des impacts « évènement de carrière »**

Cas des mutations intervenues en 2021

Principe :

○ PSR versée en 2021

+

○ **ISS 2020 réévalué** du changement de coefficient de service si hausse

Ou

○ **ISS 2020 maintenue** si changement de coefficient de service entraînant une baisse



Solution retenue : la situation la plus favorable pour l'agent



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3- Calcul d'une base de référence indemnitaire versée en 2021 Promotions

- Cas des promotions 2021 : changement de corps ou grade

Principe :

- PSR 2021 (intégrant la promotion)
- +
- ISS recalculée avec CMI à 1 ou maintien du montant d'ISS antérieur



□ Cas des avancements liés à un changement d'échelon

Principe : Maintien des règles antérieures pour 2021

- PSR 2021
- +
- ISS recalculée avec maintien du CMI antérieur et évolution du coefficient de grade



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3- Calcul d'une base de référence indemnitaire versée en 2021 Changement de quotité de temps de travail

Cas des changements de quotité de temps de travail

Principe :

Application de la nouvelle quotité de temps de travail à compter de l'événement de carrière sur la PSR, l'ISS et les autres primes.



MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IFSE

1

L'IFSE sera égal, a minima, à un montant minimum d'IFSE technique défini par corps et grade.

2

L'IFSE sera constituée de 100 % PSR +100 % de l'ISS réévaluée des événements de carrière

3

Ce montant sera si nécessaire augmenté jusqu'au montant minimum d'IFSE technique défini par corps et grade

4

Les primes spécifiques seront selon leur nature « soclées » dans l'IFSE ou feront l'objet d'un complément IFSE

4- Calcul des droits IFSE et CIA 2021 :

l'IFSE



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1

IFSE « technique » retenue pour la bascule

Emploi / corps / grade	AC/SD Idf	SD
ITPE HC	28 140 €	27 800 €
ICTPE G1	28 140 €	27 800 €
ICTPE G2	25 000 €	24 200 €
IDTPE	20 700 €	18 250 €
ITPE (grade)	13 200 €	11 400 €
TSCDD-ex chef de subdi	9 700 €	8 500 €
TSCDD	9 440 €	7 740 €
TSPDD	8 550 €	6 850 €
TSDD (grade)	7 850 €	6 020 €
Dess en Chef	6 455 €	5 755 €
Dess (grade)	5 755 €	5 245 €
ETPST	6 455 €	5 545 €
ETST (grade)	5 755 €	5 245 €



Les ITPE-ex IAM et les TSDD ex CAM bénéficieront dès 2021 de ces niveaux d'IFSE permettant l'alignement des montants indemnitaires perçus sur ceux applicables à l'ensemble des membres de leurs corps.



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

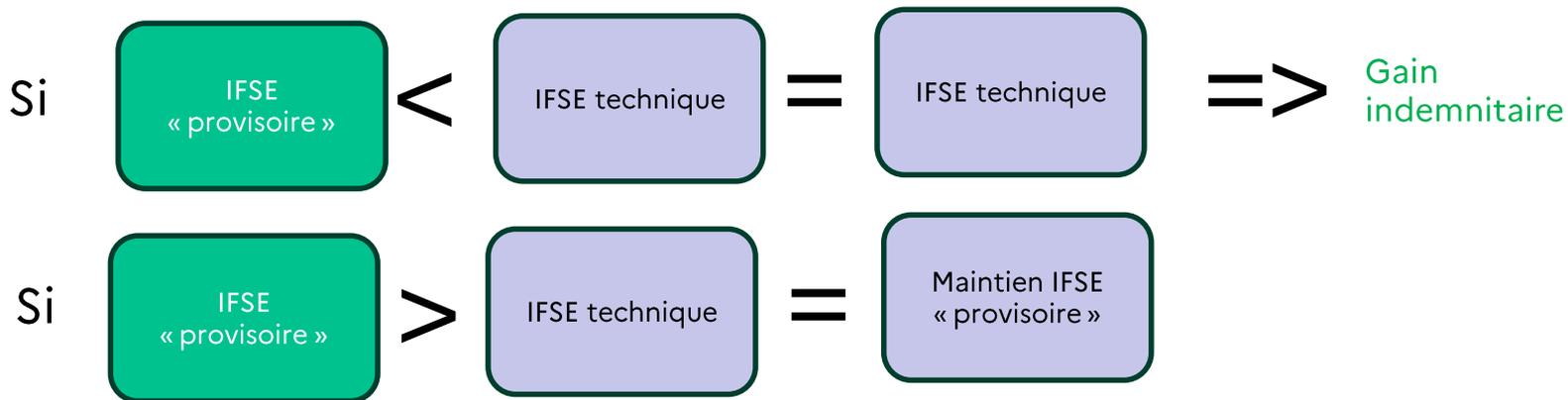
2

Calcul Base IFSE *hors primes spécifiques*



3

Réévaluation de l'IFSE provisoire





- 4 **Principe** : certaines primes spécifiques seront intégrées dans l'IFSE de base et d'autres sous la forme d'un complément IFSE en fonction de la nature pérenne ou pas de la prime spécifique





MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4- Calcul des droits IFSE et CIA 2021 : Gestion des primes spécifiques

Nature de prime ou bonification ISS	Bascule dans l'IFSE
<u>1 - Nature de prime</u>	-
- Prime informatique	Oui
- Prime technique de l'entretien, des travaux et de l'exploitation	Oui
- Indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants	Oui
- Indemnité de régisseur	Oui
- Complément Corse	Oui
- Indemnité de difficultés administratives	Oui
- Primes de personnel navigant (cumulable avec IFSE)	Non
- Indemnité de service fait (Astreinte, l'ISH et IHTS) cumulable avec IFSE	Non
- Port de l'uniforme	Oui
<u>2 - Bonification ISS</u>	-
- Séniorat	Oui
- Agents affectés sur certains postes en DIR	Oui
- Adjoint au directeur en SD	Oui
- Agents placés à la tête d'unité à compétence territoriale en SD autres que les DIR	Oui

Notification IFSE 2021	
IFSE	Complément IFSE
-	-
	X
	X
X	
	X
	X
X	
	X
-	-
	X
	X
	X
	X



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5- Calcul des droits IFSE et CIA 2021

Le CIA

**Complément indemnitaire
annuel**

1

**Le CIA forfaitaire 2021 est
défini en fonction du corps
et de grade
Il s'ajoutera à l'IFSE**

2

**Ce montant forfaitaire ne
sera pas modulé pour tenir
compte des temps partiels**



1

Montant forfaitaire du CIA 2021

Emploi / corps / grade	AC/SD Idf	SD
ITPE HC - ICTPE G1 et G2 - IDTPE	470 €	420 €
ITPE (grade)	420 €	365 €
Corps des TSDD	230 €	190 €
Corps des dessinateurs	120 €	120 €
Corps des ETST	120 €	120 €



Montant du CIA versé : montant à la date du 1^{er} avril 2021 si plusieurs situations en cours d'année sans proratisation du temps de travail ou du temps de présence.
A titre exceptionnel et pour la seule année 2021 le CIA ne sera pas modulé en fonction de la manière de servir.



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6- Mesures catégorielles

Un gain minimum garanti à chaque agent *

Emploi / corps / grade	AC/SD Idf	SD
ITPE HC	700 €	700 €
ICTPE G1 - ITPE G2 - IDTPE	200 €	200 €
ITPE (grade)	300 €	300 €
TSCDD - TSPDD	325 €	200 €
TSDD (grade)	500 €	250 €
Corps des dessinateurs	100 €	100 €
Corps des ETST	100 €	100 €

* Gain pour une année pleine



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gain indemnitaire

1

Le gain indemnitaire est défini par corps et grade

2

Il sera calculé par différence entre :
IFSE (hors primes spécifiques) + CIA
VS
ISS + PSR

3

Le cas échéant, l'IFSE sera réévaluée de manière à atteindre le gain minimum pour chaque agent

6- Mesures catégorielles



MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

Liberté
Égalité
Fraternité

6- Mesures catégorielles

1- principe RIFSEEP (hors primes spécifiques)



2- Comparaison



3- Réévaluation du gain indemnitaire





MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Situations particulières

- Cas des agents **nouvellement affectés** aux MTE/MCTRCT/MM et qui ne sont pas en provenance d'un opérateur sous tutelle du ministère (entrants)

Principe : En 2021, montant indemnitaire = la base de la PSR et de l'ISS considérée en année N

- La PSR est celle fixée si la bascule au RIFSEEP n'était pas intervenue.
- L'ISS tient compte des paramètres du grade et du service d'affectation.
- Le CMI considéré est fixe, défini comme suit :

Grade	CMI
Emploi d'ICTPE G1, ICTPE G2	1,05
Grade d'ITPE HC et d'IDTPE	1,05
Grade d'ITPE	1,00
Corps de TSDD	1,00
Corps des dessinateurs	1,00
Corps des ETST	1,00



MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

□ Cas des stagiaires

Principes :

- Les primes (IFSE et CIA) sont mises en place à compter de la date de prise de poste même si l'agent est toujours stagiaire.
- Aucun droit à prime n'est ouvert pendant la scolarité.

Le montant indemnitaire des stagiaires affectés dans un service des MTE/MCTRCT/MMer est fixé sur la base de la PSR et de l'ISS considérée en année N.

- La PSR est celle fixée si la bascule au RIFSEEP n'était pas intervenue.

L'ISS tient compte des paramètres du grade et du service d'affectation. Le CMI considéré est fixe, défini comme suit :

Grade	CMI
ITPE 1er grade stagiaire	0,85
TSPDD stagiaire	0,90
TSDD stagiaire	0,90

8– Situations particulières



Notification par les services employeurs des droits RIFSEEP 2021

- Au plus tard en janvier 2022 : une notification comprenant les éléments utilisés pour la bascule et droits IFSE et CIA 2021

Sur la base des éléments adressés par la DRH en décembre 2021

Notification du solde ISS : montant dû à l'agent

Objectif : 1^{er} trimestre 2022 sur la base des éléments transmis par la DRH